

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAOIE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 janvier 2025

Délibération n°
20250121-03

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt et un janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 15
Présents 14
Votants 14

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, M. COLLIARD Ervé, Mme GUYOT Patricia, M. BOCHATON Philippe, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, Mme SERVOZ Nathalie, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma.

Date de la convocation
14 janvier 2025

Absents : M. COLLIARD Jean-François (excusé).

A été nommée secrétaire : Mme GUYOT Patricia.

OBJET

RAPPORTS ANNUELS 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
22 JAN. 2025
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le

Le Maire
Georges BLANC

Monsieur le Maire expose, qu'en application des articles D.2224-1 à 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets ménagers et assimilés doivent être transmis aux maires de ses communes membres par la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance (CCPEVA) pour présentation en conseil municipal. Les rapports annuels de l'exercice 2023 ont été adoptés par la Conseil Communautaire de la CCPEVA le 7 octobre 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Prend acte du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau, du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement et du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 21 janvier 2025

Le Maire

Georges BLANC

La Secrétaire de séance

Patricia GUYOT